



Pêches et Océans
Canada

Garde côtière
canadienne

Fisheries and Oceans
Canada

Canadian
Coast Guard

Avis aux navigateurs

Édition n° 01/2023
27 janvier 2023



Sécurité d'abord, Service constant

Édition mensuelle de l'Ouest

Canada 

Avis aux navigateurs – Édition mensuelle de l'Ouest
Édition n° 01/2023

Also available in English:
Notices to Mariners – Monthly Western Edition
Edition No. 01/2023

Publié sous l'autorité de :

Programmes de la Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables
Pêches et Océans Canada
Montréal QC H2Y 2E7

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer
avec Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada,
représenté par le ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne, 2022.

No de cat. Fs152-9F-PDF (fichier PDF, français)
ISSN 2817-0261

No de cat. Fs152-9E-PDF (fichier PDF, anglais)
ISSN 2817-0253

Une version Web est disponible ici :
<https://www.notmar.gc.ca/mensuel> (français)
<https://www.notmar.gc.ca/monthly> (anglais)

Notes explicatives – Avis aux navigateurs (NOTMAR)

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte du Service hydrographique du Canada à la plus grande échelle (sauf s'il y a indication contraire).

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs - Les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Pleine Mer Supérieure, Grande Marée (sauf s'il y a indication contraire).

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante :

1 mille marin	= 1 852 mètres (6 076,1 pieds)
1 mille terrestre	= 1 609,3 mètres (5 280 pieds)
1 mètre	= 3,28 pieds

Les Avis aux navigateurs temporaires et préliminaires – Partie 1A des Avis aux navigateurs

Ces avis sont identifiés par un (T) ou un (P), respectivement. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service hydrographique du Canada pour ce qui est des avis temporaires (T) et préliminaires (P). Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. Pour la liste des cartes touchées par les avis (T) & (P), veuillez vous référer à la publication courante des [Avis aux navigateurs - Sommaire mensuel des avis temporaires et préliminaires](#).

Formulaire de suggestions et corrections

Ce formulaire est destiné spécifiquement aux suggestions et aux corrections des publications des Avis aux navigateurs. Il est disponible [en ligne](#) et aussi en [format PDF remplissable](#) inclus dans le fichier ZIP de la publication mensuelle.

Pour faire parvenir des commentaires et suggestions sur de possibles améliorations à apporter aux diverses publications et services : Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des différences entre une carte marine et la réalité et/ou des corrections aux livrets des *Instructions nautiques du Canada* : Remplissez le formulaire « [Programme de rapports maritimes](#) » et/ou envoyer un courriel à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca.

Pour signaler des urgences ou des dangers pour la navigation : [Contactez le centre de SCTM le plus près de chez vous](#)

- Canal VHF 16 (156,8 MHz)
- Fréquence MF/HF 2182 kHz/4125 kHz (là où disponible)
- *16 sur un téléphone cellulaire (là où disponible)

Le site Web de NOTMAR – Éditions mensuelles, corrections aux cartes et annexes graphiques

Le site Web de NOTMAR permet aux utilisateurs d'accéder aux [publications des éditions mensuelles](#), aux [corrections des cartes](#) et aux [annexes graphiques](#).

Les utilisateurs peuvent s'abonner gratuitement au [service d'avis par courriel](#) pour recevoir des notifications concernant leurs cartes sélectionnées, les annexes graphiques reliées à ces cartes et lorsqu'une nouvelle édition mensuelle des *Avis aux navigateurs* est publiée.

De plus, la publication mensuelle et les fichiers connexes à télécharger, tels que les annexes graphiques de cartes, peuvent être obtenus en téléchargeant un seul fichier ZIP.

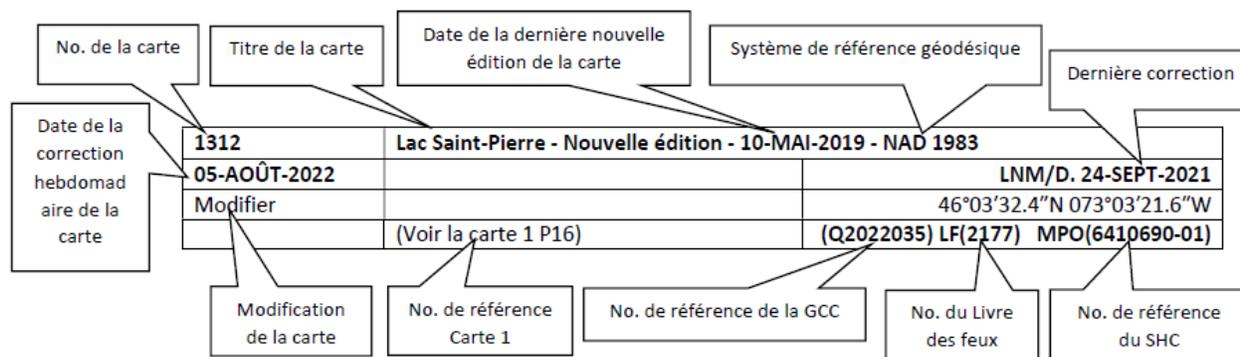
Notes explicatives – Service hydrographique du Canada (SHC)

Corrections aux cartes – Partie 2 des Avis aux navigateurs

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la *Carte 1 - Signes conventionnels, abréviations et termes* du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2 :



La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **Last (dernier) Notice (Avis) to (aux) Mariners (navigateurs) / Date**.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la « Partie 2 – Corrections aux cartes ». Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur focale d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans la publication des [Livres des feux, des bouées et des signaux de brume](#).

Note : En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livres des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes

Veuillez consulter l'avis n° 14 de l'*Édition annuelle des Avis aux navigateurs 2022* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes, veuillez vous référer au site Web suivant : www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp.

Notes explicatives – Services de communications et de trafic maritimes (SCTM)

Avertissements de navigation / Avis à la navigation

La Garde côtière canadienne (GCC) procède à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la GCC sous la forme d'avertissements de navigation, anciennement nommé avis à la navigation¹ qui sont, à leur tour, suivis d'un Avis aux navigateurs pour la correction à la main sur les cartes, réimpressions ou nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les avertissements de navigation (AVNAV) qui sont diffusés par la GCC jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les AVNAV en vigueur sont disponibles sur la page régionale pertinente du site Web des avertissements de la navigation de la GCC à <http://nis.ccg-gcc.gc.ca>.

La GCC et le SHC analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission des cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos bureaux régionaux d'émission d'AVNAV.

<p>Région de l'Ouest Centre des SCTM de Prince Rupert</p> <p>AVNAV séries « P »</p> <p>Garde côtière canadienne Sac 4444 Prince Rupert BC V8J 4K2</p> <p>Téléphone : 250-627-3070</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMPrinceRupert@innav.gc.ca</p>	<p>Région de l'Arctique *Centre des SCTM d'Iqaluit</p> <p><i>En opération de la mi-mai approximativement à la fin de décembre.</i></p> <p>AVNAV séries « A » et « H »</p> <p>Garde côtière canadienne Case postale 189 Iqaluit NU X0A 0H0</p> <p><u>AVNAV séries « A »</u> Téléphone : 867-979-5269</p> <p><u>AVNAV séries « H »</u> Téléphone : 867-979-0310</p> <p>Télécopieur : 867-979-4264</p> <p>Courriel : AVNAV.SCTMIqaluit@innav.gc.ca</p>
--	--

*Service disponible en français et en anglais.

¹ L'expression « Avis à la navigation » fut changée à « Avertissement de navigation » en janvier 2019.

Table des matières

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité	1
*401/20 Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19.....	1
*1105/21 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport	1
*905/22 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique	2
*1206/22 Garde côtière canadienne – Service de système de positionnement global différentiel (DGPS) au Canada interrompu en permanence.....	4
*101/23 Service hydrographique du Canada – Cartes marines	4
*102/23 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation.....	4
*103/23 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 31/2022.....	5
Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires	6
*110/23 Laredo Sound – Unité SIA retirée	6
*111(T)/23 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA).....	6
Partie 2 : Corrections aux cartes	8
Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime	15
*112/23 Aides radio à la navigation maritime 2023 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)	15
Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada	16
Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume	17
Aucune correction pour cette partie.....	17

Index numérique des cartes canadiennes en cause

Cet index numérique liste toutes les cartes marines mentionnées dans cette édition mensuelle des Avis aux navigateurs. Seules les cartes figurant dans la partie 2 de cette publication nécessitent une correction de carte. L'apparition des cartes dans toutes les autres parties, en particulier celles relatives à la correction d'autres publications nautiques, est incluse ici à titre de référence.

n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages	n° de la carte	Pages
3000	8, 9				
3001	9, 10, 11				
3002	11				
3514	11				
3602	11				
3603	11				
3646	12				
3671	13				
3744	13				
3980	6				
4456	4				
6037	13, 14				

Partie 1 : Renseignements généraux et sur la sécurité

*401/20 Transports Canada – Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19

(Publication récurrente de l'avis *401/20, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 04/2020*.)

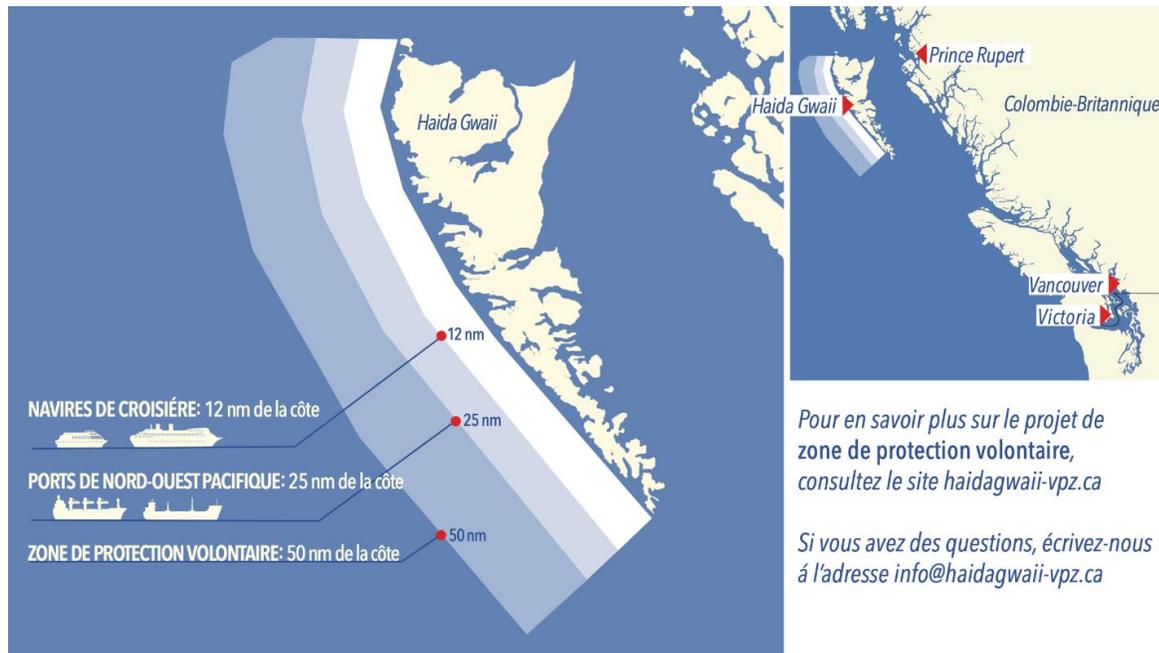
Veillez vous référer au lien ci-dessous pour les dernières mises à jour au sujet des mesures prises par Transports Canada en matière de transport en réponse à l'évolution de la nouvelle maladie à coronavirus (la COVID-19) : <https://www.tc.gc.ca/fr/initiatives/covid-19-mesures-mises-a-jour-lignes-directrices-tc.html>.

Pour obtenir des conseils destinés aux voyageurs et toute autre mise à jour, veuillez consulter : Canada.ca/le-coronavirus.

*1105/21 Côte ouest de l'archipel Haida Gwaii – Zone de protection volontaire pour le transport

(Publication récurrente de l'avis *1105/21, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 11/2021*.)

Référence : Avis *903/21 est annulé.



La zone de protection volontaire pour le transport sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii (anciennement appelés les îles de la Reine-Charlotte)

L'isolement, le littoral accidenté, les conditions météorologiques et de navigation en mer changeantes et le riche patrimoine écologique et culturel rendent l'archipel Haida Gwaii vulnérable à la possible pollution causée par les déficiences des navires et les accidents maritimes. Le fait d'accroître la distance qui sépare les bâtiments de la côte peut augmenter le temps disponible pour résoudre les problèmes de propulsion, de direction ou de nature autre et la probabilité qu'un remorqueur soit en mesure d'intervenir auprès d'un bâtiment en panne ou à la dérive. Cela réduit également le risque d'échouement et de déversement d'hydrocarbures.

Une zone de protection volontaire pour le transport maritime sur la côte ouest de l'archipel Haida Gwaii est actuellement en vigueur. Dans cette zone, les bâtiments commerciaux de 500 tonneaux (jauge brute) ou plus doivent se trouver à au moins 50 milles nautiques de la côte lorsqu'ils transitent à l'ouest de l'archipel Haida Gwaii, à quelques exemptions près :

- Les navires de croisières doivent rester à au moins 12 milles nautiques de la côte;
- Les bâtiments qui transitent entre les ports de Nord-Ouest Pacifique (Washington, Alaska, Colombie-Britannique) doivent rester à au moins 25 milles nautiques de la côte;
- Les remorqueurs et les barges (poussage et remorquage) n'ont pas de distance minimale à respecter;
- Les bateaux de pêche n'ont pas de distance minimale à respecter.

Voici les coordonnées de la zone de protection volontaire pour le transport maritime :

54° 15.436' N	133° 04.788' W
54° 17.572' N	134° 02.484' W
54° 13.614' N	134° 19.427' W
54° 11.786' N	134° 30.841' W
53° 44.036' N	134° 32.677' W
53° 11.118' N	134° 16.412' W
52° 18.483' N	133° 20.917' W
51° 24.590' N	132° 04.081' W
51° 56.158' N	131° 01.830' W

Les bâtiments doivent respecter ces distances de façon volontaire et seulement si elles ne mettent pas en danger la sécurité de la navigation, du bâtiment, des personnes à bord et de la cargaison.

(NW-P-1085-20)

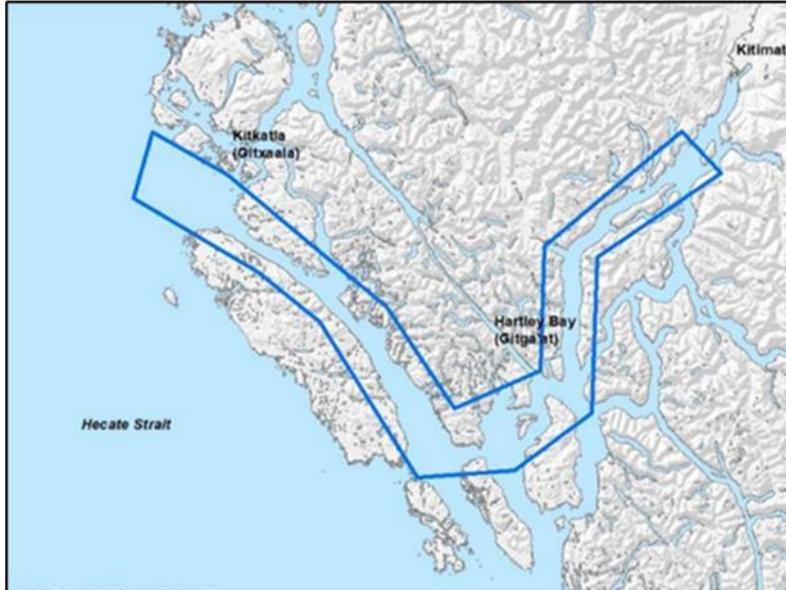
***905/22 Transports Canada – Lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord de la Colombie-Britannique**

(Publication récurrente de l'avis *905/22, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 09/2022*.)

Les lignes directrices sur la gestion des voies navigables de la côte nord, qui sont non contraignantes, visent à améliorer la sécurité sur les plans d'eau en réduisant les interférences entre les activités marines des Premières Nations, comme la pêche et la récolte littorale, et la navigation commerciale entre Kitimat et l'entrée Browning. Les lignes directrices sont entrées en vigueur le 1er septembre 2022 et seront examinées périodiquement.

Les lignes directrices s'appliquent à tous les navires qui naviguent sur les voies situées entre Kitimat et l'entrée Browning. Ce secteur comprend :

- le chenal de Douglas;
- le passage Otter;
- le passage Wright;
- le passage de Nepean;
- le passage Lewis;
- le chenal Principe.



Le document complet des lignes directrices est disponible au lien suivant :

https://www.notmar.gc.ca/publications/mensuel/documents/LignesDirectricesGestionVoiesNavigablesCoteNord_Sept2022.pdf

Ces lignes directrices ne remplacent ou ne modifient d'aucune façon l'application des lois et des règlements canadiens et internationaux, y compris le Règlement sur les abordages. De plus, ces lignes directrices ne limitent d'aucune façon le capitaine ou le pilote d'un navire dans sa capacité à prendre des décisions pour protéger le navire, l'équipage ou l'environnement marin.

Les lignes directrices comprennent des renseignements pour :

- tous les navires qui portent sur :
 - les zones de sécurité côtière;
 - les mesures de routage;
 - les réductions de la vitesse;
 - les croisements et les passages;
 - une zone d'opération spéciale dans le passage Wright;
 - les pannes mécaniques ou électriques.
- les grands navires marchands, notamment les vraquiers, les navires de marchandises générales, les navires de vrac liquide et les navires à passagers;
- les remorqueurs et les barges;
- les navires qui naviguent dans les secteurs préoccupants des Premières Nations où une attention spéciale doit être portée afin de s'assurer que les usagers des collectivités locales peuvent utiliser le secteur et s'y déplacer en toute sécurité.

***1206/22 Garde côtière canadienne – Service de système de positionnement global différentiel (DGPS) au Canada interrompu en permanence**

(Publication récurrente de l'avis *1206/22, initialement publié dans la publication des *Avis aux navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest 12/2022.*)

En date du 15 décembre 2022, la Garde côtière canadienne a interrompu en permanence son service DGPS partout au Canada.

L'interruption de ce service s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par la Garde côtière pour moderniser les services de navigation maritime et trouver des solutions de rechange aux infrastructures vieillissantes du DGPS.

Le système GPS d'aujourd'hui répond aux besoins des exigences internationales en matière de position, de navigation et de synchronisation (PNT). De plus, pour les marins dans les eaux canadiennes, il n'y a pas d'obligation de disposer d'un système d'augmentation spatial ou terrestre aux systèmes mondiaux de navigation par satellite (GNSS) à bord des navires.

Les récepteurs GNSS modernes peuvent utiliser le système d'augmentation à couverture étendue (WAAS) comme une alternative viable au DGPS. L'examen technique de solutions de PNT au Canada de la Garde côtière et une étude sur le rendement du système WAAS ont révélé que la couverture est excellente au Canada, y compris jusqu'au 72e parallèle de latitude nord dans l'Arctique.

***101/23 Service hydrographique du Canada – Cartes marines**

Cartes	Titre	Échelle	Publié	Cat#	Prix
Nouvelles éditions					
4456	Baie Piashti à/to Petite Île au Marteau	1:70 000	2023-01-13	1	\$20.00

***102/23 Service hydrographique du Canada – Cartes électroniques de navigation**

Numéro CÉN S-57	Titre de la carte	L'échelle de compilation	Publié
Cartes nouvelles			
CA473541 (Edn 1.000)	Padloping Island and Approaches / et les Approches	1:32 500	2023-01-20
Nouvelles éditions			
CA376135 (Edn 8.000)	Cape Pine to/au Cape St. Mary's	1:30 000	2023-01-20
CA376371 (Edn 5.000)	Indian Bay to/à Wadham Islands	1:30 000	2023-01-20
CA476479 (Edn 2.000)	Bay D'Espoir and/et Hermitage Bay	1:25 000	2023-01-20
CA476678 (Edn 2.000)	Strait of Canso	1:15 000	2023-01-13
CA479155 (Edn 13.000)	Sorel à/to Varennes	1:20 000	2023-01-20
CA570073 (Edn 12.000)	Vancouver Harbour Western Portion/Partie Ouest	1:5 000	2023-01-27
CA576592 (Edn 4.000)	Humber Arm, Meadows Point to/à Humber River	1:20 000	2023-01-06

***103/23 Transports Canada – Bulletin de la sécurité des navires No. 31/2022**

Un nouveau **Bulletin de la sécurité des navires** a récemment été publié sur le [site web de Transports Canada](#).

Pour consulter ou télécharger ce bulletin, s'il vous plaît cliquez sur le lien ci-dessous :

[Bulletin No. 31/2022](#) – Formulaires de demande révisés pour l'obtention d'un document spécifiant l'effectif minimal de sécurité – demande en ligne – **Mise à jour décembre 2022
No SGDDI : 19132499**

Inscrivez-vous au [bulletin électronique](#) pour recevoir un avis par courriel chaque fois qu'un nouveau Bulletin de la sécurité des navires est publié sur notre site web.

Contactez-nous au securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca ou 1-855-859-3123 (sans frais).

Partie 1A : Avis temporaires et préliminaires

Eaux intérieures

Aucun avis applicable pour cette édition.

Côte du Pacifique

Avis temporaires

***110/23 Laredo Sound – Unité SIA retirée**

Référence : Avis 610(T)/21 est annulé (Carte 3980).

L'aide à la navigation Jaffrey Rock – Bouée à sifflet lumineuse E64 (LF 622) n'est plus équipée d'un Système d'identification automatique (SIA).

Avis préliminaires

Aucun avis applicable pour cette édition.

Autres avis (T) & (P)

Avis temporaires

***111(T)/23 Garde côtière canadienne – Système d'identification automatique (SIA)**

Référence : Avis *208(T)/21 est annulé.

Aides à la navigation AIS (AtoN)

Les navigateurs sont avisés que la Garde côtière canadienne (GCC) continue de mener des bancs d'essai supervisés des AIS AtoN, dans le but d'amener les AIS AtoN à leur capacité opérationnelle totale (COT). Des renseignements précis sur les sites des bancs d'essai des AIS AtoN sont disponibles sur le portail d'information maritime de la navigation électronique de la GCC à l'adresse <https://e-navigation.canada.ca/topics/aides/documents/ais-aton/locations-fr>.

Bien que l'AIS ait été développé à l'origine comme un outil d'évitement des collisions pour les navires, il permet également la diffusion d'autres types de données, comme les AIS « message 21 » (Rapport AIS AtoN).

Les navires doivent être équipés d'un équipement de bord AIS standard pour l'affichage des messages AIS. L'exigence de l'Organisation maritime internationale (OMI) concernant l'affichage obligatoire à bord d'AIS de classe « A » est le dispositif minimum d'affichage (MKD). Cependant, l'affichage et l'utilisation de l'information d'AtoN peuvent nécessiter du matériel ou des logiciels supplémentaires comme un Système électronique de visualisation des cartes marines (SEVCM), un Système électronique de cartes (ECS), un radar ou une unité portative de pilotage (UPP) connectés à l'AIS.

Comme l'information relative à l'AIS disponible aux navigateurs dépendra de leur système d'affichage et de sa conformité aux dernières normes de l'OMI et de l'AISM, certains renseignements transmis peuvent ne pas être affichés ou peuvent avoir un symbole différent. Les navigateurs sont encouragés à installer et à mettre à jour les systèmes qui fournissent une superposition de l'AIS sur le SEVCM, l'ECS et/ou le radar. Les navigateurs devraient bien connaître les paramètres d'affichage de l'équipement de bord de leur navire.

Toutes les positions géographiques (latitude et longitude) sont basées sur le système de référence WGS 84; l'heure est affichée en Temps universel coordonné (UTC).

La GCC s'efforce de diffuser de l'information de qualité; toutefois, comme pour tout outil de navigation, les navigateurs ne doivent pas se fier à cette information comme seul moyen de navigation.

Les navigateurs sont invités à consulter la page Web de la navigation électronique de la GCC sur les aides à la navigation du système d'identification automatique (AIS AtoN), accessible à l'adresse <https://e-navigation.canada.ca/topics/aides/documents/ais-aton/index-fr> pour des renseignements pertinents, y compris des exemples d'affichage et de symboles d'AIS AtoN.

De nouveaux avertissements de navigation (AVNAV) ou NOTMAR individuels sont rarement émis pour les essais des AIS AtoN.

Les navigateurs sont priés de faire part de leurs commentaires sur les bancs d'essai des AIS AtoN à l'équipe de la navigation électronique de la GCC à l'adresse ccg.enav.gcc@dfo-mpo.gc.ca. En outre, les navigateurs qui souhaitent participer au questionnaire de la GCC sur les AIS AtoN sont invités à y accéder à l'adresse suivante : <https://e-navigation.canada.ca/documents/surveys/asm-aton-fr>. Les résultats recueillis guideront la GCC dans le développement de ce service d'information.

Partie 2 : Corrections aux cartes

3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JANV-1989 - NAD 1927

06-JANV-2023

LNMD. 25-NOV-2022

Déplacer	la bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune Fl(4) Y 20s, marquée 46419 (Voir la Carte 1, Q58)	de 48°47'50.6"N 129°36'11.7"W à 48°48'58.0"N 129°36'49.0"W <i>MPO(6204680-01)</i>
Porter	Split Seamount	47°39'01.0"N 128°58'54.5"W <i>MPO(6204688-01)</i>
Porter	Endeavour Seamount	48°18'34.2"N 128°59'08.0"W <i>MPO(6204688-02)</i>
Remplacer	Heckle Seamount avec Heckle Seamount Chain	48°25'24.0"N 130°17'12.5"W <i>MPO(6204688-03)</i>
Remplacer	Heck Seamount avec Heck Seamount Chain	48°24'42.0"N 129°36'36.5"W <i>MPO(6204688-04)</i>
Porter	Unexploded Ordnance/Explosifs non-éclatés	48°36'36.6"N 127°06'10.0"W <i>MPO(6204690-01)</i>
Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 1103 brasses (Voir la Carte 1, K41)	48°36'36.6"N 127°03'03.9"W <i>MPO(6204690-02)</i>
Porter	Moser Seamount	49°29'01.0"N 136°54'54.5"W <i>MPO(6204692-01)</i>
Porter	Moore Seamount	48°48'14.7"N 136°03'41.9"W <i>MPO(6204692-02)</i>
Porter	Tucker Seamount	49°48'37.3"N 133°35'51.5"W <i>MPO(6204692-03)</i>
Porter	Forster Seamount	48°57'23.0"N 133°49'19.9"W <i>MPO(6204692-04)</i>
Porter	Seminole Seamount	49°46'32.2"N 129°41'00.2"W <i>MPO(6204693-01)</i>
Porter	Oglala Seamount	50°18'32.3"N 131°24'03.2"W <i>MPO(6204693-02)</i>
Porter	Tuzo Wilson Seamounts	51°27'34.1"N 130°59'10.6"W <i>MPO(6204693-03)</i>
Porter	Scott Seamount Chain	50°43'27.7"N 131°21'56.3"W <i>MPO(6204693-04)</i>
Déplacer	Dellwood Seamount Chain	de 50°34'01.0"N 130°45'01.5"W à 50°49'01.0"N 130°48'09.5"W <i>MPO(6204693-05)</i>
Porter	Denson Seamount	54°03'53.6"N 137°08'56.3"W <i>MPO(6204694-01)</i>

Porter	Graham Seamount	53°13'30.9"N 134°26'24.7"W MPO(6204694-02)
Porter	Oshawa Seamount	52°17'23.0"N 134°02'36.1"W MPO(6204694-03)
Porter	Davidson Seamount	53°43'05.9"N 136°25'08.7"W MPO(6204694-04)
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 727 brasses (Voir la Carte 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203	48°36'23.5"N 126°40'14.0"W MPO(6204696-01)
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 834 brasses (Voir la Carte 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203	48°36'24.4"N 126°49'26.2"W MPO(6204696-02)
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 755 brasses (Voir la Carte 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370208	48°47'01.6"N 126°52'55.7"W MPO(6204696-06)
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1244 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°31'14.6"N 126°51'51.7"W MPO(6204696-07)
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1416 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°32'47.7"N 127°04'51.6"W MPO(6204696-08)
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1251 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°35'11.6"N 126°57'21.6"W MPO(6204696-09)
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1170 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°39'07.5"N 127°02'57.7"W MPO(6204696-10)
3001 - Vancouver Island / Île de Vancouver, Juan de Fuca Strait to/à Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 23-FÉVR-2001 - NAD 1927		
06-JANV-2023		LNM/D. 02-DÉC-2022
Déplacer	la bouée géante ODAS/SADO lumineuse jaune Fl(4) Y 20s, marquée 46419 (Voir la Carte 1, Q58)	de 48°47'50.2"N 129°36'12.4"W à 48°48'58.0"N 129°36'49.0"W MPO(6204680-01)
Porter	Endeavour Seamount	48°17'33.5"N 129°03'23.5"W MPO(6204688-02)
Remplacer	Heck Seamount avec Heck Seamount Chain	48°24'41.6"N 129°36'37.2"W MPO(6204688-04)

Porter	Unexploded Ordnance/Explosifs non-éclatés	48°36'36.2"N 127°06'10.0"W <i>MPO(6204690-01)</i>
Porter	une obstruction avec une profondeur connue de 1103 brasses (Voir la Carte 1, K41)	48°36'36.2"N 127°03'04.6"W <i>MPO(6204690-02)</i>
Porter	Seminole Seamount	49°46'31.8"N 129°41'00.9"W <i>MPO(6204693-01)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 727 brasses (Voir la Carte 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203	48°36'23.1"N 126°40'14.7"W <i>MPO(6204696-01)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 834 brasses (Voir la Carte 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203	48°36'24.0"N 126°49'26.9"W <i>MPO(6204696-02)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 765 brasses (Voir la Carte 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203	48°41'33.7"N 126°47'04.1"W <i>MPO(6204696-05)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 755 brasses (Voir la Carte 1, L25) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370208	48°47'01.2"N 126°52'56.4"W <i>MPO(6204696-06)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1244 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°31'14.2"N 126°51'52.4"W <i>MPO(6204696-07)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1416 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°32'47.3"N 127°04'52.3"W <i>MPO(6204696-08)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1251 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°35'11.2"N 126°57'22.3"W <i>MPO(6204696-09)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1170 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°39'07.1"N 127°02'58.4"W <i>MPO(6204696-10)</i>
Porter	un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques ODAS/SADO avec une profondeur connue de 733 brasses (Voir la Carte 1, L25)	48°38'49.0"N 126°52'20.1"W <i>MPO(6204696-11)</i>

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°40'21.1"N 126°55'03.3"W
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 716 brasses
(Voir la Carte 1, L25)
MPO(6204696-13)

3002 - Queen Charlotte Sound to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 16-DÉC-1994 - NAD 1927
06-JANV-2023

LNLM/D. 02-DÉC-2022

Porter Tuzo Wilson Seamounts 51°27'34.0"N 130°59'10.2"W
MPO(6204693-03)

3514 - Jervis Inlet - Nouvelle édition - 02-AOÛT-1996 - NAD 1983
13-JANV-2023

LNLM/D. 08-OCT-2021

Coller l'annexe graphique 49°46'45.0"N 124°10'00.0"W
Télécharger l'annexe graphique - https://www.notmar.gc.ca/chsftp/patches/3514_6204681_1_202212121410.pdf
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470095
MPO(6204681-01)

3602 - Approches to/Approches à Juan de Fuca Strait - Nouvelle édition - 29-NOV-2002 - NAD 1983
06-JANV-2023

LNLM/D. 11-NOV-2022

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°36'22.5"N 126°40'19.5"W
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1330 mètres
(Voir la Carte 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203
MPO(6204696-01)

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°36'23.4"N 126°49'31.7"W
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1525 mètres
(Voir la Carte 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203
MPO(6204696-02)

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°38'41.0"N 126°50'48.6"W
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1370 mètres
(Voir la Carte 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203
MPO(6204696-03)

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°39'42.5"N 126°50'18.5"W
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1290 mètres
(Voir la Carte 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203
MPO(6204696-04)

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°41'33.1"N 126°47'08.9"W
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1400 mètres
(Voir la Carte 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370203
MPO(6204696-05)

3603 - Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound - Nouvelle édition - 23-OCT-1981 - NAD 1927
06-JANV-2023

LNLM/D. 02-DÉC-2022

Porter un système de sub-surface d'acquisition de données océanographiques 48°47'01.3"N 126°52'55.9"W
ODAS/SADO avec une profondeur connue de 1380 mètres
(Voir la Carte 1, L25)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370208
MPO(6204696-06)

3646 - Bamfield Inlet - Nouvelle édition - 30-JUIN-1995 - NAD 1983

13-JANV-2023

LN/D. 30-DÉC-2022

Rayer	une profondeur de 3.2 mètres (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'47.2"N 125°07'18.0"W	<i>MPO(6204691-01)</i>
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'47.4"N 125°07'19.0"W	<i>MPO(6204691-02)</i>
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°50'12.7"N 125°08'40.8"W	<i>MPO(6204691-03)</i>
Porter	une profondeur de 1.9 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°50'11.3"N 125°08'41.5"W	<i>MPO(6204691-04)</i>
Porter	une profondeur de 0.8 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°50'04.9"N 125°08'48.7"W	<i>MPO(6204691-05)</i>
Rayer	une profondeur de 2.6 mètres (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'46.0"N 125°09'09.3"W	<i>MPO(6204691-06)</i>
Porter	une profondeur de 1.4 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'46.0"N 125°09'09.1"W	<i>MPO(6204691-07)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvrante de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'38.5"N 125°09'15.9"W	<i>MPO(6204691-08)</i>
Porter	une profondeur de 0.7 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'38.6"N 125°09'18.8"W	<i>MPO(6204691-09)</i>
Porter	une profondeur de 1.5 mètre (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'34.1"N 125°09'21.8"W	<i>MPO(6204691-10)</i>
Rayer	la profondeur de 2.6 mètres (Voir la Carte 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570227	48°49'38.3"N 125°09'17.0"W	<i>MPO(6204691-11)</i>

3671 - Barkley Sound - Nouvelle édition - 04-NOV-2005 - NAD 1983

13-JANV-2023

LN/D. 30-DÉC-2022

Porter une profondeur de 1.6 mètre 48°53'22.2"N 125°01'53.2"W
(Voir la Carte 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470167

MPO(6204691-12)

Porter une profondeur de 0.2 mètre 48°51'35.7"N 125°06'29.1"W
(Voir la Carte 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470338

MPO(6204691-14)

Porter une profondeur de 0.8 mètre 48°51'41.5"N 125°06'26.6"W
(Voir la Carte 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470338

MPO(6204691-15)

3744 - Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 20-MAI-1988 - NAD 1927

06-JANV-2023

LN/D. 02-DÉC-2022

Porter Tuzo Wilson Seamounts 51°27'33.8"N 130°59'10.1"W
MPO(6204693-03)

6037 - Iron Island to/à West Bay - Nouvelle édition - 17-JUIN-2005 - NAD 1983

20-JANV-2023

Rayer le feu d'alignement antérieur FR 7m, FI R 46°19'11.0"N 079°58'05.0"W
(Voir la Carte 1, P20.2)

(D2022056) LF(1442) MPO(6604977-01)

Rayer le feu d'alignement postérieur FR 10m, l'alignement de route et les 46°19'11.6"N 079°58'04.8"W
azimuts 128½° - 308½° et 46°18'25.2"N 079°56'41.2"W
(Voir la Carte 1, P20.2, Pa)

(D2022057) LF(1443) MPO(6604978-01)

Rayer la bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée AA1 46°18'30.0"N 079°56'50.2"W
(Voir la Carte 1, Qc)

(D2022058) LF(1441) MPO(6604979-01)

Porter une bouée charpente de bâbord lumineuse verte Q G, marquée AA1 46°18'33.8"N 079°57'02.3"W
(Voir la Carte 1, Qc)

(D2022058) LF(1441) MPO(6604979-02)

Rayer la bouée espar de bâbord verte, marquée A3 46°18'52.9"N 079°57'32.6"W
(Voir la Carte 1, Qc)

(D2022061) MPO(6604982-01)

Porter une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée A3 46°18'52.7"N 079°57'30.6"W
(Voir la Carte 1, Qc)

(D2022061) LF(1441.1) MPO(6604982-02)

Rayer la bouée espar de tribord rouge, marquée A4 46°18'54.1"N 079°57'30.8"W
(Voir la Carte 1, Qb)

(D2022062) MPO(6604983-01)

Porter une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée A4 46°18'54.1"N 079°57'28.1"W
(Voir la Carte 1, Qb)

(D2022062) LF(1441.2) MPO(6604983-02)

Rayer	la bouée espar de bâbord verte, marquée A5 (Voir la Carte 1, Qc)	46°19'04.0"N 079°57'51.9"W (D2022063) MPO(6604984-01)
Porter	une bouée espar de bâbord lumineuse verte FI G, marquée A5 (Voir la Carte 1, Qc)	46°19'03.2"N 079°57'50.7"W (D2022063) LF(1441.3) MPO(6604984-02)
Modifier	la bouée espar de tribord rouge, marquée A6 pour lire une bouée espar de tribord lumineuse rouge FI R, marquée A6 (Voir la Carte 1, Qb)	46°19'04.1"N 079°57'49.9"W (D2022064) MPO(6604985-01)
Porter	une bouée espar de bâbord verte, marquée A7 (Voir la Carte 1, Qc)	46°19'11.3"N 079°58'13.6"W (D2022065) MPO(6604986-01)

Partie 3 : Corrections aux Aides radio à la navigation maritime

*112/23 Aides radio à la navigation maritime 2023 (Atlantique, Saint-Laurent, Grands Lacs, Lac Winnipeg, Arctique et Pacifique)

Page 5-16

MODIFIER COMME SUIT:

Officer / Officier :	Return to / Envoyer à : Daniel Huang / Brent Tompkins Brennan Allen Weather Service Programs / Programmes du service météorologique Meteorological Service of Canada / Service météorologique du Canada Environment and Climate Change Canada / Environnement et Changement climatique Canada P.O. Box / Case Postale 370 Gander, NL A1V 1W7 Fax / Télécopieur : 709-256-6627 Email / Courriel : Daniel.Huang@ec.gc.ca / Brent.Tompkins@ec.gc.ca Brennan.Allen@ec.gc.ca
----------------------	--

Page 5-19

MODIFIER COMME SUIT:

* Note : Winnipeg, Riverton et Long Point produisent une émission continue de prévisions et d'avertissements météorologiques (et d'observations météorologiques lorsque disponibles) pour les lacs du Manitoba. Pour de plus amples détails sur le réseau Radio-Météo d'EC, consultez le site Internet suivant : <http://www.ec.gc.ca/meteo-weather/default.asp?lang=Fr&n=792F2D20-1>
<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/radio-meteo.html>.

Partie 4 : Corrections aux Instructions nautiques du Canada

Les volumes suivants des **Instructions nautiques du Canada** ont récemment été mis à jour sur le [site web du Service hydrographique du Canada](#).

N°	Titre
Côte Atlantique	
ATL101	Terre-Neuve, Côtes Nord-Est et Est
ATL102	Terre-Neuve, Côtes Est et Sud
ATL103	Terre-Neuve, Côte Sud-Ouest
ATL109	Golfe du Saint-Laurent (partie Nord-Est)
ATL120	Labrador, Camp Islands à Hamilton Inlet (y compris Lake Melville)
Côte du Pacifique (Ces Instructions nautiques sont offertes en anglais seulement.)	
PAC201	Juan de Fuca Strait and Strait of Georgia
PAC202	Discovery Passage to Queen Charlotte Strait and West Coast of Vancouver Island
PAC205	Inner Passage – Queen Charlotte Sound to Chatham Sound
PAC206	Hecate Strait, Dixon Entrance, Portland Inlet and Adjacent Waters and Haida Gwaii
Nord du Canada	
ARC403	Arctique de l'Ouest

Chaque volume comprend une section intitulée « Registre des modifications » qui énumère toutes les mises à jour qui ont été incorporées pendant l'année civile en cours.

Partie 5 : Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume

Aucune correction pour cette partie.